

2. 300 jours, à tous ceux qui les récitent trois fois dans la journée.

3. Une indulgence plénière, une fois le mois, à tous ceux qui les récitent chaque jour, aux trois temps marqués, pendant tout le mois. Il faut, en outre, se confesser et faire la sainte Communion.

IX

CONCLUSION.

O vous qui lisez ces pages, soyez désormais plus fidèle à la pieuse récitation de l'*Angelus*.

Soyez pour la bonne Vierge un ange Gabriel, plein de respect, plein de tendresse.

Aimez à répéter cent fois le jour, et particulièrement le matin, à midi et le soir, au son de la cloche, et en union avec tous les chrétiens, le salut de Gabriel en l'honneur de la MÈRE de DIEU, qui est aussi notre Mère.

Unissez-vous à tous les Anges et à tous les Saints du paradis pour glorifier, louer et bénir la REINE du ciel et de la terre, en répétant avec un bonheur toujours nouveau les prières de l'*Angelus*.

Vous y trouverez un baume pour vos douleurs, vous y puiserez la conservation de l'innocence ou la grâce du repentir, le trésor inestimable d'une bonne vie, le bienfait ineffable d'une sainte mort.

Imprimatur

E. A. Card. TASCHEREAU

Archepus Quebecensis. *eli,*
atri.